



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Première réunion du Groupe de planification et de mise en œuvre du système aérien Afrique-Océan Indien (AASPG/1)

Libreville, Gabon, 3 - 7 novembre 2025

Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, objectifs et indicateurs de sécurité et de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité aérienne et de navigation aérienne

4.7. Autres initiatives en matière de sécurité aérienne et de navigation aérienne

Activités du Programme de Revue par les Pairs des fournisseurs de service de navigation aérienne de la région AFI

(Présenté au nom du Comité Directeur de AFI ANSP Peer Review)

RÉSUMÉ

Cette note de travail présente des informations relatives au Programme d'examen par les pairs des prestataires de services de navigation aérienne (ANSP) africains, lancé en février 2015 par le Président du Conseil de l'OACI. Cette initiative vise à établir un cadre de coopération régionale et un mécanisme de revue entre les ANSPs, afin d'améliorer les performances opérationnelles de la navigation aérienne dans la région AFI.

Le **Plan régional AFI** pour la mise en œuvre intégrée de la sécurité aérienne soutient activement ce programme, en facilitant sa mise en œuvre progressive en tant qu'initiative clé pour le renforcement de la sécurité dans la région.

Les suites à donner sont fournies au paragraphe 3.

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>A – Sécurité, B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne</i>
-------------------------------	---

1 INTRODUCTION

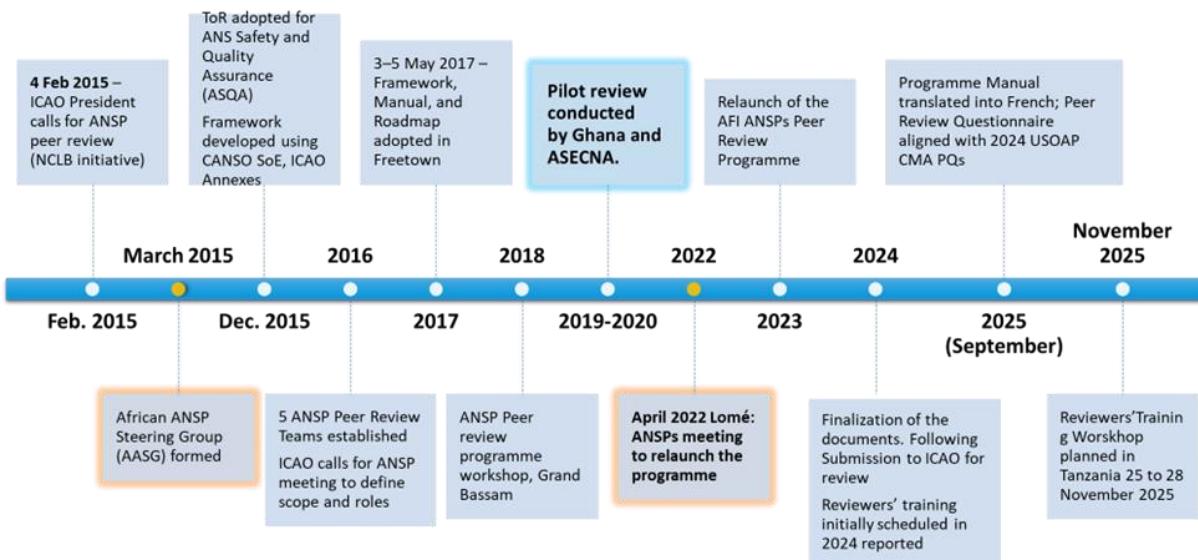
- 1.1 L'Initiative de revue par les pairs des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) en Afrique a été lancée à la suite de la réunion de coordination entre les fournisseurs de services de navigation aérienne africains, organisée par l'OACI à Montréal le 4 février 2015.
- 1.2 Son objectif principal est de mettre en place un mécanisme de revue par les pairs entre ANSP, visant à renforcer les capacités, améliorer la sécurité et optimiser la qualité des

services de navigation aérienne dans la région AFI.

2. DISCUSSION

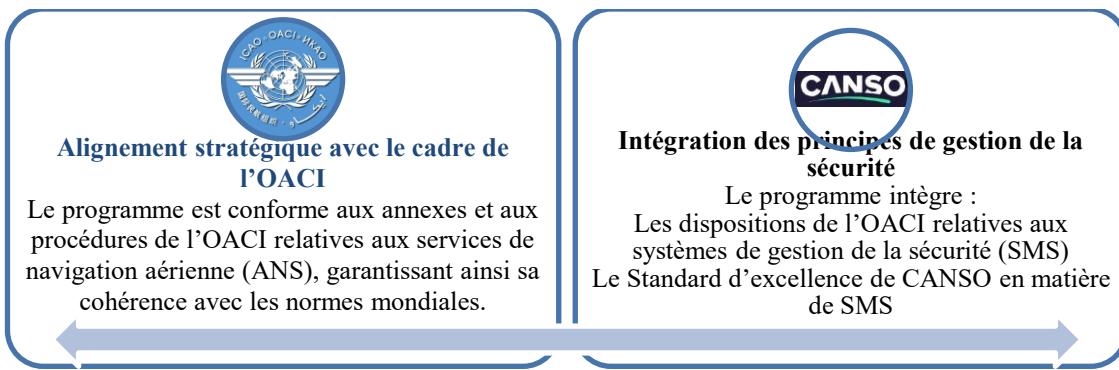
2.1 Contexte et étapes clés

La chronologie suivante illustre les principales étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre du Programme africain de revue par les pairs des fournisseurs de services de navigation aérienne..



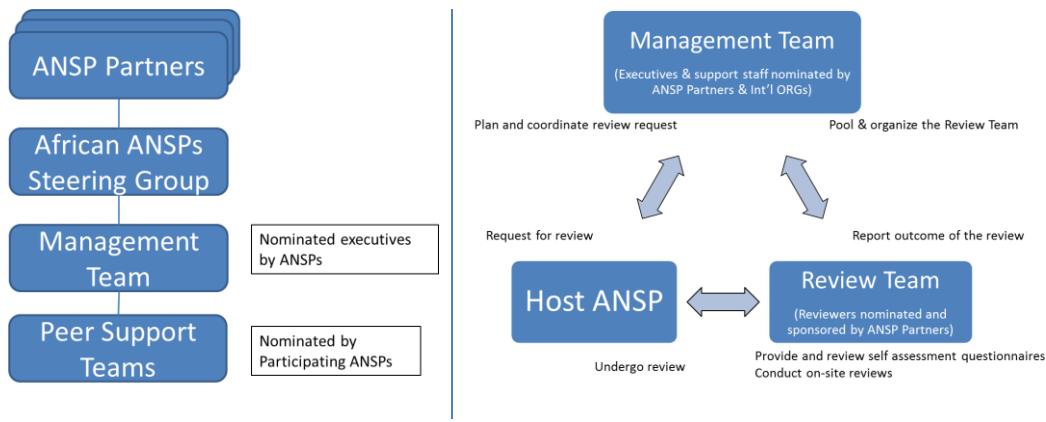
2.2 Présentation succincte du programme

- 2.2.1 Le Programme africain d'évaluation par les pairs de l'ANSP constitue une plateforme collaborative permettant aux parties prenantes de traiter les enjeux de sécurité de manière pragmatique et de renforcer la coopération entre les prestataires de services. Il vise à améliorer la qualité des services de navigation aérienne, conformément aux principes des Déclarations d'Almadies/Dakar (2002), Gauteng (2005) et Cotonou (2010), adoptées lors des précédentes réunions régionales des ANSP.
- 2.2.2 Les objectifs du programme de revue par les pairs sont les suivants :
- ✓ Promouvoir l'amélioration continue des services de navigation aérienne (ANS) en identifiant les domaines opérationnels à renforcer ;
 - ✓ Faciliter la mise en place de plans d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.
 - ✓ .
- 2.2.3 Loin d'être une activité d'audit, le programme est né de la volonté des ANSP africains de mettre en place un mécanisme d'évaluation entre pairs non punitif, inspiré des modèles « IOSA » de l'IATA et « APEX » de l'ACI.
- 2.2.4 Alignement stratégique du programme avec le cadre de l'OACI et les normes d'excellence CANSO en matière de systèmes de gestion de la sécurité



2.2.5 Structure du programme

Le programme de revue par les pairs des ANSP de la région AFI est organisé en quatre entités clés dont les rôles et les responsabilités sont définies pour une mise en œuvre efficace, comme le montrent les graphiques ci-dessous :



2.3 Cadre du Programme de revue par les pairs des ANSP africains

- 2.3.1 Le cadre du concept de revue par les pairs et ses objectifs, son mandat, ses principes directeurs, les phases du programme, le manuel d'orientation et les questionnaires constituent la base du programme et sont conçus pour renforcer l'objectif de qualité d'un processus cohérent et systématique.
- 2.3.2 Le programme s'appuie sur des documents clés qui guident sa mise en œuvre :
- *Termes de référence* ;
 - *Manuel du programme de revue par les pairs de l'ANSP* : Décrit le cadre du programme et fournit des conseils pratiques aux parties prenantes sur la planification, la conduite et la communication des revues par les pairs. Il comprend des modèles clés tels que des listes de contrôle, des plans d'actions correctives et l'accord de confidentialité.
 - *Deux (2) questionnaires de revue par les pairs* :
 - Questionnaire ANS couvrant l'AIM, l'ATS, le MET, le PANS OPS et le CNS pour évaluer la conformité et la performance opérationnelle, et
 - Questionnaire SGS basé sur la norme d'excellence CANSO SGS pour évaluer la

maturité des systèmes de gestion de la sécurité des ANSP.

2.4 État d'avancement de la mise en œuvre en 2025

En 2025, des progrès significatifs ont été accomplis en 2025 pour mettre en œuvre le programme d'examen par les pairs de l'AFI ANSP :

- L'OACI a adressé des lettres aux États pour inviter à la nomination d'experts dans le cadre du programme d'évaluation par les pairs. En réponse, 15 États et organisations ont proposé 99 experts, dont 45 experts opérationnels du PNSA ont été sélectionnés selon les critères établis par le programme.
- Le Manuel du programme a été traduit en français.
- Les questionnaires de revue par les pairs ont été révisés et alignés sur les questions de protocole de l'IUSOAP CMA d2024 et sur la dernière norme d'excellence de CANSO SGS.
- Un atelier de formation d'évaluateurs par les pairs est prévu à Dar es Salaam, en Tanzanie, du 25 au 28 novembre 2025.

2.5 Perspectives pour 2026

En 2026, le programme entrera dans sa phase de mise en œuvre intégrale :

- Une revue pilote par les pairs sera menée au début de l'année pour valider les outils et les processus, suivi du lancement officiel au deuxième trimestre de 2026.
- La formation des experts sélectionnés (pairs examinateurs) se poursuivra et le premier cycle de revue par les pairs dans les équipes ANSP commencera.

3 ACTION DE LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Reconnaître les progrès réalisés et les principales étapes franchies dans le cadre du Programme africain de revue par les pairs, y compris les actions réalisées en 2025.
- b) Prendre note de la feuille de route actualisée et encourager l'engagement actif et continu des ANSP africains dans le Programme.
- c) Exhorter les ANSP africains à renforcer les efforts de collaboration visant à améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations de transport aérien à travers le continent.